

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027

DU 2 février au 5 juin 2026



## Qui est concerné ?

- Première rentrée à l'école maternelle ou école élémentaire

Les documents nécessaires sont disponibles sur le site internet de la mairie - rubrique "Enfance et Jeunesse" - y compris le périmètre scolaire dont votre enfant dépend : [www.portedes pierresdorees.fr](http://www.portedes pierresdorees.fr)

Les documents sont à retourner : par mail à  
[scolaire@portedes pierresdorees.fr](mailto:scolaire@portedes pierresdorees.fr)  
ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

